



Saison 2019- 2020 n°3

P.V. BUREAU DU 17 Octobre 2019

Présent- e- s : Mme ALLARD (en cours de réunion) et PASTEAU (invitée).
MM. BOUSSEAU, CHARBONNIER, HUARD, JADEAU,
LEFRERE, NICOLAS et SALMON (invité).

Excusé- e- s : Mme BIENVENU (invitée).
M. MARTIN.

Ouverture : 18H30.

INFORMATIONS GENERALES

- Ouverture de séance par M. le Président

***Retour sur l'AG FFBB à Vittel :**

Philippe NICOLAS revient sur l'Assemblée Générale qui s'est déroulée à Vittel les 11 et 12 Octobre.

Une synthèse des échanges est effectuée.

***Point sur la situation du club de l'ASVEA :**

Une rencontre a eu lieu entre 3 parties :

- Les dirigeants actuels du club,
- Une délégation du collectif de parents du club,
- Les représentants du Comité,

Une synthèse de cette rencontre est effectuée par Philippe NICOLAS.

Il semble que, des suites de cette rencontre, la situation ne se soit pas améliorée, puisque les dirigeants en place démissionnent.

Le Comité maintient son soutien au club pour que le basket local perdure.

***Assises des compétitions loisirs :**

Dans le contexte d'un projet fédéral d'évaluation des formes de pratiques (compétition et loisir), la Ligue Régionale organise des assises sur le sujet lors des Automnales de ce samedi 19 Octobre.

Notre Comité a donc questionné les clubs du Maine et Loire.

Une synthèse des réponses est effectuée.

Un document de travail spécifique au Maine et Loire a été envoyé à la Ligue Régionale, pour discussion lors des Automnales.

***Rencontre avec le Comité d'Ile et Vilaine :**

Les présidents des 2 Comités 49 et 35 ont validé l'organisation d'une rencontre entre nos deux structures, début 2020 dans nos locaux.

Cette rencontre sera l'occasion de faire le point sur nos pratiques respectives.
Le format et la date restent à étudier.

***Services civiques :**

La FFBB a sollicité à l'Agence Nationale de Service Civique 350 missions pour la saison.

Or, il y a quelques jours, la FFBB s'est vue dotée de 100 missions.

En Comité Directeur fédéral, il a été décidé de confier la distribution de ces missions aux Ligues Régionales.

La Ligue des Pays de la Loire a obtenu 12 missions pour la saison, sur 36 demandes.

Un processus d'attribution est en cours de réflexion et sera harmonisé sur toute la région.

Une étude par notre Comité est en cours sur le contenu des 8 demandes du Maine et Loire.

Le Comité avait sollicité deux services civiques pour la saison. Dans ce contexte, le Comité va formuler une demande de service civique pour le 3x3 à la Ligue Régionale.

***Mémoire du basket :**

De ce fait, pour la mémoire du Basket, il va falloir utiliser d'autres pistes que le service civique.

Ces pistes sont discutées : contact avec une école de journalisme et d'archivage en évoquant divers formats : stage, contrat à durée déterminée...

La Directrice est missionnée pour une prise de contact auprès de l'Université d'Angers et d'autres acteurs éducatifs.

Toutes les pistes sont à étudier rapidement.

***Sections sportives scolaires :**

Les conventions avec les sections sportives scolaires sont en cours de renouvellement.

*La convention a été signée hier avec le collège Mongazon,

*La convention est en cours de relecture avec le collège Chevreul,

*Aucune nouvelle concernant le collège Trémolières.

Un retour des signatures et des travaux est effectué par Delphine PASTEAU.

***Plan Infra :**

Le plan Infra a été discuté lors de l'Assemblée Générale, au titre des investissements sur les terrains extérieurs.

Il a été discuté à l'Assemblée Générale, de s'adresser aux municipalités pour éventuellement participer à la construction / rénovation des terrains de basket.

A savoir que la Fédération, à travers ce plan, peut participer au projet.

Il est donc envisagé de s'adresser aux municipalités dès maintenant, et si besoin après les élections, avec la plaquette d'information du Plan Infra.

SECRETARIAT GENERAL

- Approbation PV de Bureau n°2.

Après exposition des corrections, le **procès verbal du Bureau n°02 du 19 Septembre 2019 est approuvé et adopté par les membres présents.**

- Réunion des nouveaux dirigeants :

Le contenu de la réunion est discuté.

Les invitations ont été envoyées ce jour aux nouveaux dirigeants et à tous les clubs.

- Réunion de secteurs :

Les élus ont été invités à nous faire suivre leurs propositions de sujets à aborder à la réunion de secteur.

A cette date, très peu de sujets sont parvenus au Secrétaire Général.

La question du maintien de cette réunion de secteur se pose.

Les réflexions sont en cours à ce sujet, dans l'attente de la réunion des nouveaux dirigeants.

COMMISSION LICENCES ET QUALIFICATION

- Nombre de licences : 15 882 (- 232 / N- 1 soit - 1,4 %) :

Nb de licences contacts : 0,

Nb de licences OBE : 101,

Nb mutations enregistrées : 757.

- Dossiers mutations exceptionnelles :

- BORDIER Lisa (U20) : Angers UFAB - > Beaucouzé.
Accord du Bureau
- BOSSARD Kévin (Senior) : Mortagne s/ Sèvre - > St André de la Marche.
Accord du Bureau
- QUETINEAU Marcellin (U17) : Cholet Basket - > Puy St Bonnet.
Accord du Bureau
- DEHAN Aline (Senior) : Mazé - > St Mathurin St Rémy.
Accord du Bureau
- RIVEREAU Audrey (Senior) : Beaupreau - > St Laurent de la Plaine.
Accord du Bureau
M. François HUARD n'a pas pris part aux délibérations.
- BOUDIER Hugo (Senior) : Cholet Basket - > Champ s/ Layon.
Accord du Bureau
- SAILLANT Noémie (U13) : Layon BC - > Brissac.
Accord du Bureau
M. Julien SALMON n'a pas pris part aux délibérations.

- CHAUVEAU Youwan (U15) : Doué - > Saumur Loire Basket 49.
Accord du Bureau sous réserve de la validation du club quitté.
Des suites de la sollicitation du club quitté, des éléments ont amené les élus à s'interroger sur la validité ou non des critères de mutation. Une consultation à distance est organisée.
M. Noël LEFRERE n'a pas pris part aux délibérations.

C.D.O.

- Retour sur la rencontre avec les CDO et la CRO :

- La CDO53 et CDO72 font un test physique durant leur stage de début de saison.
- Les arbitres régionaux ont reçu une gourde dans le cadre d'une démarche éco citoyenne. **Cette idée retient l'attention du Bureau pour la suite.**
- Désignations régionales :
 - * RF2 désigné entièrement,
 - * RM3 pourrait être désigné partiellement.
 - * Après discussion les CDO 44 et 49 sont d'accord pour désigner en complément dans la mesure du possible.
 - * Après discussion le Président de la CRO va proposer la possibilité que la CRO désigne sur liste fournie par CDO, sur le département.
 - * U17- U18 la CRO pourrait ouvrir le niveau 2 à une désignation CDO
- Les CDO devront faire une observation pour les candidats à l'EAR.
- Stage arbitre au féminin : les arbitres concernées ont reçu un rectificatif quant aux frais de déplacement. Il est regrettable que les CDO n'aient pas eu cette information.
- Idée du président de la CRO pour mutualiser les formateurs, il faut faire des formations territoriales regroupant arbitres régionaux et départementaux sur 2 ou 3 samedi- dimanche. Cela sera rediscuter lors de la prochaine réunion le 4 mars, les autres départements sont plutôt favorables, mais que deviendrait notre colloque...

COMMISSION SPORTIVE

- Dérogations exceptionnelles d'âge :

| Club | NOM Prénom | Licence/Cat. | Souhait jeu | Décision |
|-------------------------|---------------------------------------|----------------|-------------|--|
| SAINT AUGUSTIN DES BOIS | FREMY Maxime | BC075820 - U13 | U11F D4H | Refus Proposition entente |
| CHAMP SUR LAYON | GOURIN Amélie | BC040002 - U16 | U15F D4D | Accord du Bureau |
| MORANNES | CERCLEUX Marine | BC040136 - U16 | U15F D4A | Accord du Bureau |
| ANGERS JND | BONNISSEAU Gaétanne | BC060170 - U14 | U13F D4C | Accord du Bureau 1 joueuse sur le terrain |
| | LAMOTTE- BEAURE D'AUGERES Apolline | BC067948 - U14 | | Accord du Bureau 1 joueuse sur le terrain |

- Recours sur décisions de la commission sportive :

***CERQUEUX SOMLOIRE SAINT PAUL (Pénalité Sportive N°15).**

Le groupement sportif de CERQUEUX SOMLOIRE SAINT PAUL fait appel d'une décision de commission sportive sur la non qualification de l'entraîneur sur la feuille de match DF4 D Cerqueux SSP contre Bégrolles, en date du 22.09.2019.

Le club mentionne que la personne a eu des difficultés en lien avec l'obtention du certificat médical mais que la situation s'est régularisée le 03/10/2019.

Le club demande l'annulation de la pénalité sportive et financière.

Le Bureau décide d'annuler la pénalité financière mais décide de maintenir la pénalité sportive.

***SAINT LEGER SOUS CHOLET (Pénalité Sportive N°17).**

Le groupement sportif de SAINT LEGER SOUS CHOLET fait appel d'une décision de commission sportive sur le défaut de qualification d'une joueuse sur la feuille de match DF2 C Cholet JF contre St Léger sous C, en date du 22/09/2019.

Le club mentionne une erreur de saisie de licence. La situation a cependant été régularisée le 02/10/2019.

Le club demande l'annulation de la pénalité sportive et financière.

Le Bureau décide d'annuler la pénalité financière et sportive, compte tenu des éléments.

***BRIOLLAY (Pénalité Sportive N°29).**

Le groupement sportif de BRIOLLAY fait appel d'une décision de commission sportive sur le défaut de qualification d'un joueur sur la feuille de match DM5 D Briollay contre Vern d'Anjou, en date du 29/09/2019.

Le club mentionne une erreur de saisie de licence. Le club précise que ledit joueur est aussi trésorier de club (donc qualifié par nos soins). Cependant, notre structure n'a pas reçu l'information de cette personne.

Le club demande l'annulation de la pénalité sportive et financière.

Le Bureau décide de maintenir la pénalité sportive et financière.

***SAINTE GEMMES SUR LOIRE (Pénalité Sportive N°19).**

Le groupement sportif de SAINTE GEMMES SUR LOIRE fait appel d'une décision de commission sportive sur le défaut de qualification d'un entraîneur sur la feuille de match DM3 B Ste Gemmes sur Loire contre Chemillé, en date du 22/09/2019.

Le club mentionne une erreur de saisie de licence.

La situation n'est pas régularisée pour le licencié, cependant il n'entraîne plus depuis cette date.

Le club demande l'annulation de la pénalité sportive et financière.

Le Bureau décide d'annuler la pénalité financière mais décide de maintenir la pénalité sportive.

***PONTS DE CE.**

Le groupement sportif de PONTS DE CE sollicite le Bureau pour une demande de mutés supplémentaires.

L'article 42 des règlements sportifs prévoit qu'une équipe seniors soit composée au maximum de 3 mutés.

Or, le club a, au sein de son équipe nouvellement créée, 5 mutés, en DM5.

La demande est donc de tolérer 4 ou 5 mutés dans cette même équipe.

Le Bureau décide de valider 4 mutés, dans le contexte d'une création d'équipe.

***TREMENTINES.**

Le groupement sportif de TREMENTINES fait appel d'une décision de Bureau.

En effet, dans le contexte d'un projet de fusion entre les clubs de TREMENTINES et SAINT GEROGES DES GARDES, il a été autorisé, de manière exceptionnelle, des mutées supplémentaires en U15 F.

Voici la décision prise :

Le Bureau décide, dans un contexte de projet de fusion :

- de valider cette demande de 6 joueuses inscrites sur la feuille dans la même équipe en championnat, en D3,

- de maintenir 5 mutées inscrites sur la feuille en D1 et en Coupe et Challenge de l'Anjou Jeunes.

A cette décision, le club sollicite que les mutées soient autorisées en Challenge de l'Anjou, comme en championnat D3.

Le Bureau décide de maintenir la décision de valider la décision de la commission sportive.

- Réflexions sur la Coupe et le Challenge U20 F :

Bénédicte ALLARD évoque le projet de Coupe et Challenge U20F.

Elle propose un règlement sous deux formules qui sont discutées en Bureau.

Le potentiel du nombre d'équipes engagées est de 8 équipes.

Tous les clubs vont être interrogés sur ce sujet.

COMMISSION COMMUNICATION ET FORMATION DU DIRIGEANT

- eMarque :

Un point est effectué par François HUARD.

- Instagram :

François HUARD évoque le projet de compte Instagram pour le Comité.

Il insiste sur la nécessité d'une qualité photo irréprochable.

La charge de travail s'intensifie dans ce contexte.

COMMISSION TECHNIQUE

- Architecture de la nouvelle formation de cadres :

Noël LEFRERE effectue une présentation générale des nouvelles formations de cadres.

- TIC 2019 :

Le Tournoi Inter Comité aura lieu à Vannes en début d'année 2020.

La commission technique propose que Delphine PASTEAU, en qualité de directrice, accompagne notre délégation en tant que chef de délégation.

Le Bureau décide de valider cette demande, à condition que Delphine PASTEAU soit accompagnée d'un élu.

- Réunion des salariés de clubs :

Trois axes ont été abordés lors de cette réunion du vendredi 11 octobre à laquelle ont participé une quinzaine de salariés :

- développement : centre de ressources, opération basket école

- l'open d'Anjou 3X3 et championnat 3X3,

- formation : philosophie de formation du joueur, des arbitres (JDA), des entraîneurs (nouvelle architecture des formations à partir de la saison 2020).

Il est par ailleurs envisagé de délocaliser dans le bassin choletais une réunion de salariés, en décembre, avec la participation des salariés du Comité, sous le même format.

DIRECTION

- Point salariés et fonctionnement :

Delphine PASTEAU fait un point général de la situation.

Le véhicule du Comité sera livré le 23/10/2019.

Un point des stages en cours est effectué.

- Partenariat :

Un point sur l'avancée des travaux et notamment pour le challenge des réussites est effectué.

Un équipementier a été trouvé pour le partenariat du challenge des réussites pour prendre la suite d'Intersport.

A ce titre, le nouveau partenaire demande à apposer sur les chasubles son propre logo.

Le Bureau valide la demande.

- Baskin et représentation du Comité sur une journée de sensibilisation :

Le Comité de Sport Adapté et le Comité Handisport organisent conjointement deux journées autour du Baskin et du basket.

A ce titre, nous avons été sollicités pour intervenir sur la partie basket du sport adapté sur la participation d'un CTF à ces journées (1 journée adulte, 1 journée enfants).
Il n'est pas envisageable de représenter le Baskin, qui n'est pas une discipline reconnue par la Fédération.

Le Bureau décide de valider cette demande de mise à disposition uniquement sur la partie sport adapté.

- Rencontre avec la FFSU :

Rencontre avec la directrice régionale dernièrement.
Une présentation de cette rencontre est effectuée par Delphine PASTEAU.
Les objectifs et le contenu d'un partenariat avec la Fédération Française du Sport Universitaire sont discutés.
Cf. ANNEXE : Projet de partenariat FFSU.

- Date et lieu de l'Open d'Anjou 3x3 :

Initialement, l'Open était fixé au 27 Juin.
Au Bureau 1, cet Open a été déplacé au 4 Juillet.
Compte tenu de plusieurs événements sur cette date du 4 Juillet, il semble plus favorable de revenir au 27 Juin, compte tenu du décalage de l'Open Plus de la Ligue.
L'idée est de faire cet événement sur 2 jours.

Le Bureau valide donc le 26 au soir et 27 Juin 2019.

Le lieu semble se préciser vers l'esplanade du Cœur de Maine.
Un espace de stockage pourrait être dédié, dans les locaux d'un partenaire actuel.
Les réflexions sont en cours.

- Challenge des réussites :

La date est fixée au 28 Novembre 2019 à Chemillé. Le lieu est à déterminer.

COMMISSION FINANCES

- Facturation des licences :

Les clubs sont en cours de règlement de la facture des licences.

Nos clubs semblent extrêmement sérieux puisqu'à une semaine de l'échéance, 2/3 des clubs ont d'ores et déjà acquitté leur facture.

QUESTIONS DIVERSES

**Jérôme JADEAU questionne le contenu des incidents mentionnés par le courrier du Président du Comité.*

Les éléments lui sont apportés par Philippe NICOLAS.

**François HUARD questionne la désignation d'officiels sur une rencontre en lien avec la commission de discipline.*


Les éléments de réponse sont apportés.

**Noël LEFRERE évoque les avancées du voyage à Bamako en lien avec l'association partenaire.*

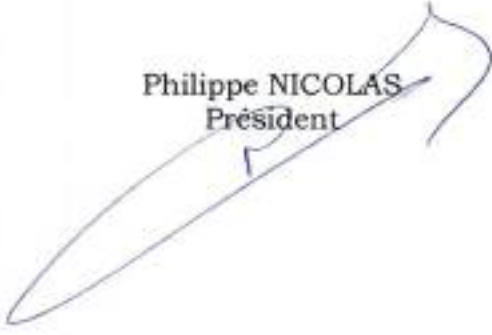
**Philippe NICOLAS évoque le programme du prochain Bureau avec 3 dossiers importants à l'ordre du jour : Attribution des sites des Coupes et Challenges de l'Anjou ; Partenariats ; Evolution du Minibasket. Il souhaite qu'en dehors de ces sujets, que les éléments soient succins.*

Fin de séance : 23H00.

Thomas BOUSSEAU
Secrétaire Général



Philippe NICOLAS
Président



ANNEXE 1 :
PROJET DE PARTENARIAT FFSU

Projet Convention Sport Scolaire



B 4



SPORT-U-PAYSDELALOIRE.COM

La Ligue des Pays de la Loire est chargée d'organiser les manifestations sportives départementales, régionales, nationales ou internationales, prévues dans l'Académie de Nantes à l'attention des étudiants. Il existe une ligue dans chaque région. La Ligue est composée d'un comité directeur et d'une équipe administrative.

L'équipe administrative



Claire MARTZ - Directrice Régionale

cmartz@sport-u.com

02.40.94.49.50 / 06.28.47.60.31

Le FFSU Pays de la Loire regroupe les écoles suivantes:

Université d'Angers

UCO

IFEPSA

ESSCA

ESAIP

IRCOM

ESEO

ENSAM

ESA

B ds

Les axes de la convention



SPORT-U-PAYSDELALOIRE.COM

Formation des étudiants à l'arbitrage: organisation de 2 ou 3 soirées de formation- ou formation une journée : mise à disposition du CTF CD49 en charge de l'arbitrage(déjà mis en place sur Nantes avec la Ligue

Accompagnement avec les clubs locaux pour trouver des salles en soirée pour les journées de Championnat 5x5 (2 dates pour novembre - décembre et pour février-mars)- contact ACBB Angers qui dispose d'un créneau le lundi soir



Mise en place d'un voir plusieurs tournoi 3x3 (communication FFSU et co-organisation des soirées sur Angers) avec pour objectifs de qualifier des équipes à l'Open d'Anjou /voir le volet licence FFBB comment les licencier ? Licence contact ou plus ?

Transmettre à notre listing d'arbitres la possibilité de se rapprocher de la FFSU afin dans la semaine d'arbitrer des rencontres (déjà transmis mais proposition d'ouverture à tous nos arbitres majeurs)

B 4

Signature d'une convention



SPORT-U-PAYSDELALOIRE.COM



L'occasion de signer des conventions entre la FFBB et ses partenaires : la @FFSportU, l'@UGSELnationale, l'@ANDSA, l'@uness, l'@unseinternationale et le @Sports_gouv #basketballccolo



13 14.20 - 20 sept. 2019

Basket Université

ACCUEIL BASKET ÉCOLE BASKET COLLÈGE BASKET LYCÉE BASKET UNIVERSITÉ

L'« Opération Basket Universitaire » (OBU) a pour but de faciliter la passerelle entre le monde universitaire et le monde fédéral.

La mise en œuvre de cette action se concrétise dans le partenariat avec la Fédération Française du Sport Universitaire (FFSU) à travers la promotion du 3x3 en direction des étudiant(e)s et la participation des membres de la FFBB à la Commission Mixte Nationale (CMN).



De nombreuses collaborations sont aussi mises en place avec la FFSU, notamment l'accompagnement des universités dans la création de structures d'accueil spécifiques des basketteurs et basketteuses les CUB (Centres universitaires du Basket-ball).

A ce jour, les universités de Bordeaux, Lyon, Rouen et Toulouse ont mis en place un CUB

Objectif:
Décliner la convention au niveau de notre territoire

B 4

Echéancier

Lundi 14/10: rencontre Claire MARTZ/ Nicolas et Delphine

Oct: Confirmation créneau ACBB

Oct: envoi mail FFSU aux arbitres CDO

Nov + déc= matchs 5c5

signature partenariat ?

Janvier 20: Tournoi 3x3 salle millot (date et lieu à confirmer)

Mars 20: autre tournoi 3x3

Juin 20: Open d'Anjou

Juillet 20: bilan du partenariat

B 4

facebook



twitter

COMITE DEPARTEMENTAL DE BASKETBALL DU MAINE ET LOIRE

6 rue Pierre de Coubertin

49130 LES PONTS DE CE

TEL : 02.41.47.56.47

E-MAIL : secretariat@maineetloirebasketball.org

www.basketball49.fr

B 47